Fiche technique de formation

Réf : DEV-LS-01

ANALYSE, LECTURE ET ETABLISSEMENT DES CONTRATS

Afin de prévenir le risque de contentieux et se prémunir des risques d'inexécution des co-contractants pouvant avoir des conséquences importantes pour l'entreprise, une attention particulière doit être portée à la rédaction des clauses sensibles et leur conformité au droit positif, mais aussi à la phase qui précède cette rédaction, la phase des négociations.

Public Concerné

- Top managers et hauts cadres,
- Toute personne intéressée par la rédaction des contrats.

Durée :

02 jours

Contenu pédagogique :

1. Les clauses de confidentialité ;
2. La distinction entre obligation de moyens et obligation de résultat ;
3. Les clauses de non-concurrence ;
4. Les clauses d'exclusivité ;
5. Les clauses de réserve de propriété
6. Les clauses relatives au transfert des risques et Incoterms ;
7. Les clauses relatives au prix et aux modalités de paiement ;
8. L'imprévision et les clauses de Hardship ;
9. Les garanties légales et contractuelles ;
10. Les clauses limitatives de garantie et de responsabilité ;
11. Les clauses pénales et les clauses de résiliation ;
12. Les clauses relatives à la loi applicable- règlement des litiges ;
13. Les clauses de force majeure ;
14. La responsabilité contractuelle en bref ;
15. Les principaux contrats en matière de BTP : le contrat d'entreprise (Maîtrise d'œuvre ; sous-traitance) ; le contrat de vente (contrat de fourniture) et le contrat de services.

Centre De Formation Le Phare
09 Rue Tabet Salim. Sidi Bel Abbès 22000 Algérie
Tél. : +213 (0) 48 77 03 17 / (0) 48 77 01 40
Fax : +213 (0) 48 77 03 01
E-mail : info@lephare-dz.com